

Direction de la Formation et de l'Insertion Professionnelle (DFIP)

Vu le Code de l'Éducation, et notamment ses articles L. 612-6, L. 613-5, D. 612-36-2 à D. 612-36-2-10 et D. 613-45
Vu le décret n° 2024-1155 du 4 décembre 2024 portant création de l'Université Jean Monnet et approbation de ses statuts

Numéro d'arrêté (renseigné par la DFIP) : 260127

**Commission d'examen des candidatures
(eCandidat)
Année 2026-2027**

Diplôme : Licence

Mention : Sciences de la vie

Parcours : Biologie cellulaire et physiologie

Parcours : Biologie des organismes et des populations

Année d'étude : 3^{ème} année

Président de la commission	Jean-Louis MAGNARD	<i>Maître de conférences</i>
Membres de la commission	Marie-Anne BUVRY Denis SAINT-MARCOUX Vincent MEDOC	<i>Professeure agrégée</i> <i>Maître de conférences</i> <i>Maître de conférences</i>

Fait à Saint Etienne, le 22/01/2026

LA DIRECTRICE
FACULTE SCIENCES ET TECHNIQUES
La Directrice
Marilyn BEAUCHAUD
M. BEAUCHAUD



Le Président de l'Université Jean Monnet,
Saint-Etienne
Florent PIGEON

